

Communauté de communes des Monts de Gy (CCMGY)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Déclaration de projet relative à l'extension d'une fromagerie à Charcenne entraînant la mise en compatibilité du PLUi de la Communauté de Communes des Monts de Gy

- Madame Edith CHOUFFOT a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Président du tribunal administratif de Besançon.

- Cette enquête se déroulera du :

vendredi 25 février 2022 à 9h
au samedi 26 mars 2022 à 12h
Soit 31 jours consécutifs

- Les pièces du dossier d'enquête comportant également l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront déposées à la mairie de Charcenne et au siège de la Communauté de Communes des Monts de Gy pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance, et consigner ses observations, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie et de la Communauté de Communes des Monts de Gy.

- L'ensemble du dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet de la Communauté de Communes des Monts de Gy.

- Un poste informatique sera mis à disposition du public au siège de la Communauté de Communes des Monts de Gy aux jours et heures d'ouverture.

- Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront :

- être consignées sur les registres d'enquête,
- être adressées par écrit à l'attention de Madame le commissaire-enquêteur, Communauté de Communes des Monts de Gy, 2, rue du Grand Mont 70700 Gy (siège de l'enquête),
- être adressées par mail à l'adresse suivante : <https://www.montsdegy.fr/contact-1614182146.html> en indiquant dans l'objet « enquête publique pour la déclaration de projet de l'extension d'une fromagerie et la mise en compatibilité du PLUi » et à l'attention de Madame le commissaire enquêteur.

- Madame Edith CHOUFFOT recevra personnellement les observations écrites et orales du public en mairie de Charcenne (2 route de Choye, 70700 Charcenne) et au siège de la communauté de communes (2, rue du Grand Mont, 70700 Gy):

- **le samedi 26 Février de 9h à 11h** : Mairie de Charcenne
- **le mercredi 2 mars de 16h à 18h** : CCMGy
- **le vendredi 11 mars de 15h à 17h** : Mairie de Charcenne
- **le lundi 21 mars de 11h à 13h** : CCMGy

- Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes des Monts de Gy et sur le site internet <https://www.montsdegy.fr/> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.